

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1344

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DOMAINE PUBLIC DP

JAA 1002 Lausanne

21 mai 1998 - n° 1344
Hebdomadaire romand
Trente-cinquième année

En finir avec les gesticulations

LA REQUÊTE D'ASILE de celui ou celle qui ne peut fournir une pièce d'identité ou qui dépose tardivement sa demande ne sera pas prise en considération. Tel est le projet que le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales d'adopter en procédure d'urgence, avec effet au 1^{er} juillet prochain.

Ces dispositions figurent dans la Loi sur l'asile actuellement en révision devant le Parlement. Mais ce dernier tarde à clore ses travaux et le nombre des requêtes marque une forte augmentation cette année. Pour Arnold Koller il faut donc réagir promptement. D'autant plus que les appels se font pressants pour une intervention de l'armée aux frontières.

Une fois de plus les autorités tentent de calmer le jeu par une pure gesticulation. En effet, l'histoire chaotique du droit d'asile n'est qu'une longue suite de durcissements qui tous se sont révélés inefficaces à contenir l'afflux de réfugiés et à tranquilliser l'opinion publique (voir le dossier de l'édito). Ces nouvelles mesures, reprises de l'initiative populaire de l'UDC rejetée en 1996, Arnold Koller les qualifiait alors de « contradictoires, dépassées et inefficaces ». Par quel tour de passe-passe seraient-elles aujourd'hui indispensables et sensées ?

En insistant sur la nécessité de combattre les abus, ce que personne par ailleurs ne conteste, le gouvernement sème l'illusion

et programme un échec qui alimentera prochainement l'exigence d'un nouveau durcissement.

Car le cœur du problème ne réside pas dans les abus. Mais bien dans la multiplication des foyers de tensions de par le monde, dans les disparités criantes entre les habitants de cette planète. Tant qu'ils persisteront, aucune loi, aussi détaillée et répressive fût-elle, ne pourra contenir les mouvements migratoires qu'ils engendrent.

Faut-il pour autant baisser les bras et, comme certaines organisations le suggèrent, ouvrir tout grand nos portes ? Certes pas.

Pourquoi les autorités ne prendraient-elles pas, enfin, le parti de parler vrai ?

Mais plutôt que de céder à la pression des circonstances et de multiplier les prescriptions alibi, pourquoi les autorités ne prendraient-elles

pas, enfin, le parti de parler vrai. À savoir, dire et répéter que le problème est complexe, qu'il relève de la communauté internationale tout entière. Que la Suisse est prête à assumer sa part de responsabilité mais que son isolement au centre de l'Europe en fait un lieu particulièrement attractif pour les requérants. Que le temps est peut-être venu d'attaquer à la source les causes de ces migrations de la peur et de la faim. Notamment en contribuant sur place à l'éradication de ces causes – le commerce et les bérêts bleus vous saluent. Bref, un discours qui tranche avec celui des xénophobes, car, sur ce terrain glissant, ces derniers seront toujours gagnants. JD